HAL
open science

Qu'est-il donc arrivé aux chiens ? Réflexions sur la condition canine contemporaine

Jérôme Michalon

To cite this version:

Jérôme Michalon. Qu'est-il donc arrivé aux chiens ? Réflexions sur la condition canine contemporaine. Bedossa, Thierry; Jeannin, Sarah. Comportement et bien-être du chien : une approche interdisciplinaire, Educagri, pp.493-508, 2020, 979-10-275-0312-4. halshs-02878806

HAL Id: halshs-02878806

https://shs.hal.science/halshs-02878806v1

Submitted on 12 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qu’est-il donc arrivé aux chiens? Réflexions sur la condition canine contemporaine.

Introduction

Dans cet article, je vais proposer plusieurs réflexions sur la condition canine dans les sociétés occidentales post-industrielles. Ces réflexions, qui s’appuient sur de nombreux travaux en sciences humaines et sociales traitant de l’évolution des rapports aux chiens, pourront paraître naïves au lecteur, tant nos pratiques et nos représentations des chiens semblent « aller de soi ». Mon but est précisément de rompre avec cette impression d’évidence, en évoquant plusieurs éléments factuels témoignant de la dimension socialement construite et historiquement située de la condition canine contemporaine, qui devrait nous étonner plutôt que nous laisser indifférent.

De quelle « évidence » est-il question ? Dans les pages d’un livre destiné à des vétérinaires du 21ème siècle, je ne pense totalement irréaliste de postuler que les lecteurs ont en tête l’image du « chien de compagnie », celui qui fait « partie de la famille », qui a un prénom, qui vit dans des foyers urbains, qui est traité avec une forme de bienveillance, et qui compose donc une très grande partie de la patientelle vétérinaire actuelle. Cette évidence là, celle d’un chien aimé, individualisé, personnifié, attaché à un maître, j’aimerais rappeler à quel point elle constitue une exception lorsque l’on étudie l’histoire des rapports humains-animaux en Occident, et également

lorsqu'on la compare aujourd'hui avec des formes d'existence des chiens dans d'autres régions du globe.

Il s'agit ici de se positionner par rapport aux travaux sur l'histoire longue de la domestication du chien, qui insistent sur le fait que les espèces canine et humaine entretiennent un lien très particulier : dans l'histoire des relations que l'humanité entretient avec d'autres animaux, le rapport au chien n'a pas vraiment d'équivalent et ce pour différentes raisons bien analysées par la biologie de l'évolution, l'écologie comportementale ou l'éthologie. Pour autant, si l'exceptionnalité des relations anthropocanines, en général, est soulignée par ces disciplines, j'aimerais pointer une autre exceptionnalité, plus sociologique : celle du modèle de relations qui se développe en Europe de l'ouest au XIXème siècle et, plus tard, dans le monde anglo-américain dans son ensemble. Un modèle qui aujourd'hui semble se diffuser dans d'autres pays, tels la Chine, le Japon, l'Amérique latine, ou la Russie notamment.

Possédés et identifiés

Dans les pays occidentaux (Europe occidentale et monde anglo-américain), l'immense majorité des chiens connait la condition d' « animal de compagnie ». Si l'on raisonne à l'échelle mondiale pourtant, les chiffres disponibles tendent plutôt à montrer que la plupart des chiens vivent « libres », ou en « errance ». Cette simple distinction (chiens de compagnie/chiens errants) en, recouvre une

autre plus fondamentale : celle qui sépare les animaux « sans maîtres » et les animaux « domestiques ».

La domesticité dont il est question en Occident depuis le 19ème siècle ne consiste pas uniquement dans le fait de cohabiter effectivement avec des communautés humaines, de partager leur espace de vie ou leur foyer.

La domesticité des sociétés industrielles et post-industrielles se caractérise surtout par l'obligation faite aux animaux d'avoir un propriétaire humain clairement identifié (et d'être eux-mêmes ainsi identifiés individuellement, au moyen d'un registre centralisé).

Pour des raisons liées au développement des systèmes politico-juridiques basés sur la responsabilité individuelle, à la possibilité de capitaliser sur les ressources et le travail fournis par les animaux, aux évolutions de l'hygiène, de la gestion de la sécurité publique, et surtout à l'émergence de la protection animale, la condition d'animal domestique a évolué vers une généralisation de l'impératif de propriété et d'identification.

Si aujourd'hui à l'échelle mondiale, tous les chiens ne sont pas domestiques, il est clair que dans le monde occidental, le chien est soumis au régime de domesticité, et donc au régime de propriété. C'est donc une caractéristique essentielle de la condition canine occidentale, qui n'a rien de naturelle : plus que simplement domestiqués par les humains, les chiens y sont possédés et identifiés.

C’est donc sous l’angle du contrôle que se tisse notre histoire récente avec les chiens.

Privés d’espace public

Quelle forme particulière prend la domesticité du chien depuis le 19ème siècle ? Un fait notable est son exclusion progressive de l’espace public.

En effet, la présence des animaux dans l’espace urbain était importante jusqu’au tournant du 18ème siècle : bétail, chevaux, basse-cours, et autres chiens et chats faisaient partie intégrante du paysage urbain de l’époque, générant des nuisances sonores, et olfactives, accidents et morsures.

Sous les efforts conjugués de l’urbanisme, de la pensée hygiéniste et de la protection animale, cette présence animale va être régulée. D’abord, l’élevage et la mise à mort des animaux de consommation vont être relégués aux périphéries des villes, loin des regards. Ne resteront visibles dans les villes que les animaux de travail (au premier titre les chevaux de traits, mais aussi les chiens de traits) et les animaux « errants ».

La présence canine va faire l’objet d’une attention particulière de la part des pouvoirs publics qui vont mettre en place plusieurs dispositifs de contrôle. Les fourrières animales au premier titre qui, épaulées plus tard par les associations de protection animale, seront chargées de traquer les chiens errants, et de les éliminer dans le cas où ils n’auraient pas de propriétaire identifié. Ce système de patrouilles ou

de maraudes témoigne d'une volonté d'interdire l'errance ou la « divagation » canine, dans l'espace public.

Les raisons ayant présidé à cette interdiction sont multiples, tout autant morales que sanitaires, toujours-est-il qu'elle a pour conséquence de priver les chiens d'accès libre à l'espace public, et de les cantonner à l'espace domestique.

Un état de fait qui pose encore aujourd'hui problème pour les chiens-guides pour personnes déficientes visuel ou pour les chiens d'assistance pour personnes en fauteuil roulant.

Cette éviction des chiens de l'espace public, a rendu très palpable, très concrète, la séparation entre espaces publics et espaces privés dans les villes européennes.

On peut même dire que les conflits, nombreux, autour de la gestion de la présence canine en ville ont participé de l'affirmation de la notion de « pouvoirs publics », et de la définition de leur périmètre légitime d'action.

Les pratiques de police « modernes » émergent en effet au 19ème siècle, et prendront pour objet de prédilection le contrôle de la présence « non désirée » d'humains ou d'animaux sur la voie publique.

La gestion policière du « vagabondage » humain et son interdiction, sont contemporaines de l'interdiction de l'errance canine et de la mise en fourrière des chiens non identifiés.

Assignés à domicile

Si l'histoire récente du chien a un lien étroit avec le contrôle de l'espace public, il ne faut pas oublier que c'est aussi du côté de la sphère privée qu'elle a d'importantes ramifications.

Evincés des rues et des places, les chiens deviennent dès lors, presque mécaniquement, assignés à domicile ; condamnés en quelque sorte à ne pouvoir être que des « animaux de compagnie ».

Il faut s'attarder sur ce terme, « de compagnie », qui renvoie aux origines aristocratiques de la pratique consistant à posséder certains animaux (en particulier des petits chiens) pour le plaisir de leur « compagnie ».

De la même manière qu'il existait dans l'aristocratie européenne des 17ème et 18ème siècles des « dames de compagnie », ces animaux occupaient une fonction similaire auprès des femmes nobles. Si les époux de ces dames possédaient également des chiens, ceux-ci étaient destinés à la chasse et à la vie extérieure ; alors que les chiens « de compagnie » partageaient avec leur maîtresse une existence oisive (au sens de « soustrait à l'obligation de travail »), domestique, faite de relations mondaines et d'une certaine dose d'ennui.

Cette partition entre « chiens de chasse », destinés aux activités de plein-air, ayant une utilité, et « chiens de compagnie », dédiés aux seuls soins, à l'affection et à l'intimité de la sphère domestique, en recouvre une autre : la partition entre des rôles genrés, et l'indexation

des hommes sur la sphère publique, et celle des femmes sur la sphère privée.

L'histoire des animaux de compagnie est en effet associée à l'évolution de la condition féminine depuis la Renaissance, qui a consisté pour une grande part à une injonction généralisée des femmes à investir la sphère domestique (et donc à ne pas s'occuper des affaires publiques).

Au 19ème siècle, la bourgeoise, imitant les manières des aristocrates, a perpétué la pratique de l'animal de « boudoir », et a contribué à façonner l'image d'une relation de compagnie associée à la féminité, à la domesticité, à l'intimité, à l'absence d'activité professionnelle tout autant qu'à un signe de distinction sociale.

Le paroxysme de cette logique a été sans conteste la période victorienne en Grande-Bretagne, pendant laquelle la possession d'animaux de compagnie était encouragée auprès des femmes, à la fois pour les distraire d'une vie exclusivement domestique, mais aussi pour les préparer à ce qui était censé être leur unique fonction sociale : être mères.

A la fin du 19ème siècle, l'assignation à domicile des femmes coïncide ainsi avec l'assignation à domicile des chiens, accompagnant un renforcement inédit des partitions entre sphères privées et sphères publiques.

Il est utile d'avoir à l'esprit que la forme actuelle de nos rapports aux chiens est le fruit d'une histoire éminemment politique, où il a été question de définir ce qui relève ou non du périmètre d'action du politique (le chien errant/le chien de compagnie), et qui a le droit ou non d'y prendre part (les hommes/les femmes).

Equipés

L'interdiction de l'errance canine a eu également pour effet de voir se généraliser des types d'équipements particuliers, pour les maîtres désireux de pouvoir évoluer en ville avec leurs chiens.

Le collier et la laisse sont ainsi les pré requis nécessaires pour toute promenade canine.

Porter équipement est la condition à laquelle les chiens peuvent accéder à l'espace public, mais c'est également la matérialisation du lien qui unit le maître et son chien. Comme tout objet technique, la laisse et le collier ne sont pas uniquement « techniques » : leur portée symbolique est très forte, et le lien ainsi matérialisé peut être lien de propriété, signe d'une asymétrie entre le maître et son chien (je souligne à desseins) ; il peut être aussi le signe de la responsabilité publiquement assumée par le propriétaire vis-à-vis des actes de l'animal, témoignant du bon contrôle et de sa « capacité à répondre » (sens littéral de « responsabilité ») de ce que fait le chien. Signe d'une propriété ou signe d'un engagement moral : l'équipement « laisse + collier » peut être tout cela à la fois.

Dans tous les cas, dans sa conception et dans son utilisation, il est clairement la concrétisation d'une certaine conception de l'animal et des rapports qu'il doit entretenir avec l'humain.

Il est intéressant d'ailleurs d'observer les évolutions de cet équipement. Si l'asymétrie de la relation anthropo-canine semble inscrite à la base même du dispositif, des variations importantes apparaissent avec le temps : des colliers étrangleurs, ou délivrant au chien des chocs électriques, témoignant de la prégnance d'un « dressage » axé sur le « conditionnement négatif », au développement des harnais, des laisses à longueur variables, limitant la coercition physique exercée sur le chien, et lui offrant la possibilité d'exprimer des comportements « naturels », on voit que la laisse et le collier ont connu des transformations considérables, accompagnant ou débouchant sur des changements de pratiques et de discours.

J'aimerais insister sur la façon dont cet équipement « basique » façonne notre façon de voir les rapports aux chiens, puisque malgré toutes les évolutions de forme et d'utilisation, c'est bien un binôme, une dyade, que l'équipement « laisse + collier » dessine : une prise humaine (une poignée ou une lanière) reliée à une prise animale (le collier) ; un humain, un chien et une connexion.

Plus encore que la seule matérialisation du lien, c'est la matérialisation de *deux individus* qui se joue ici. Pour le dire simplement, il me semble important de ne pas négliger le rôle du

dispositif « laisse + collier » dans la montée en puissance d'un rapport individualisé aux chiens.

Utilisés

Un autre fait notable de la condition canine contemporaine, c'est l'extraction progressive du chien de l'obligation de travail.

Si la consommation de chiens ne fait plus partie des normes alimentaires occidentales depuis plusieurs siècles, cela n'a pas signifié que les canidés ont cessé d'être utilisés pour le travail.

Que l'on songe à la chasse, au gardiennage, à la protection, la traction, la recherche, le combat, les utilisations du chien ont été – et sont toujours pour certaines – variées, faisant appel à des capacités morphologiques et comportementales particulières de l'espèce, et plus encore, de races sélectionnées pour l'accomplissement de ces différentes tâches.

La multiplication extraordinaire des « races » de chien au 19ème siècle et l'avènement de la cynotechnie ont rendu possible la rationalisation de cette recherche d'adéquation entre des types de chiens et des types de tâches.

La diversité des utilisations a donc pour corolaire le développement de la sélection et la production de chiens, parfois à échelle industrielle. Pour autant, l'émergence et la multiplication des « races » a eu également pour effet de faire naître un autre rapport aux chiens.

Le développement, à la fin du 19ème siècle, de la cynophilie, des amateurs de chiens, des clubs canins et autres concours de beauté, de conformation, d'obéissance etc. ont fait entrer la gent canine dans un autre rapport à l'utilité : il ne s'agit plus pour le chien de réaliser ou de produire quelque chose, ni d'être vu comme une ressource, mais d'être utile à l'agrément des propriétaires.

La cynophilie comme forme de loisirs va ainsi rencontrer la pratique de la possession d'animaux de compagnie, mais également la protection animale, pour former un univers social relativement homogène, composé majoritairement de femmes, issues de milieux aisés.

Pour ces personnes, « amies des animaux », la question de l'utilité sociale du chien est loin d'être la plus importante, et il est tout à fait concevable pour elles que l'on ne puisse rien demander d'autre au chien que d'être lui-même, beau, joueur, affectueux, sage, vif, bourru etc. C'est ce qui fait dire à Jean-Pierre Digard que le trait distinctif des animaux de compagnie tient à leur « inutilité », dans le sens où ils ne sont utiles à rien d'autre qu'au bon plaisir de leur propriétaire.

Pour Digard, c'est un phénomène inédit dans l'histoire de la domestication que de ne pas demander de contrepartie à l'animal domestique que l'on nourrit, que l'on héberge et que l'on soigne. Outre l'exclusion de l'espace public, cette sortie du domaine de l'utilité est une caractéristique majeure de la condition canine contemporaine.

Rentabilisés

Ce rapport au chien, individualisé, affectueux et sans contrepartie donc, se développe fortement au 20ème siècle, avec la société de consommation et la démocratisation du « temps libre » (hors travail), et l'avènement des loisirs.

Autrefois réservé aux élites, cette augmentation du temps libre va notamment se traduire par l'augmentation de la possession d'animaux de compagnie, et le développement d'un marché.

Ainsi, ce rapport aux chiens « de compagnie » n'est pas toujours allé contre une forme d'industrialisation de la « production » des chiens : pour alimenter les animaleries ou satisfaire des clients de plus en plus nombreux et exigeants, les élevages de chiens se sont multipliés un temps. Le chien est devenu alors un objet de consommation.

En outre, les refuges de protection animale, que l'on peut voir comme des dispositifs visant à convertir des chiens errants en chiens de compagnie, ont également « produit » un nombre considérable de chiens (et « détruit » de même une quantité sans doute toute aussi importante).

Je tiens à souligner ici deux choses.

D'une part, il y a un effort continu depuis plus d'un siècle visant à alimenter une démographie canine, qui contraste grandement avec la situation du début du 19ème siècle, où il s'agissait de réguler une population canine libre et proliférante.

D’autre part, cet effort peut sembler contradictoire avec le développement d’un rapport aux chiens « gratuit », « sans contrepartie ». Pourquoi en effet continuer à produire des « animaux inutiles » ?

Une explication sociologique, parmi d’autres, tendrait à pointer l’existence d’un ensemble d’acteurs (industriels de l’alimentation pour animaux de compagnie, vétérinaires, associations de protection animale, professionnels canins), qui pour des raisons différentes (morales, économiques, professionnelles) ont intérêt à promouvoir et à soutenir des rapports sans contrepartie aux chiens.

L’une des manières de le faire a été pour ces acteurs de mettre en lumière des nouvelles formes d’utilité : le développement des pratiques de soin par le contact animalier (médiation animale, zoothérapie, thérapie assistée par animal etc.), ainsi que l’apparition des recherches sur les effets psychologiques et physiologiques positifs de la possession d’animaux de compagnie (la compagnie des animaux réduisant le stress, améliorant la santé cardiovasculaire, et favorisant les relations sociales), ont été largement soutenus et encouragés par les acteurs cités ci-dessus. Il s’agissait pour eux de diffuser publiquement l’idée qu’une relation affectueuse et individualisé aux animaux (et en particulier au chien) pouvait avoir des effets bénéfiques sur les humains, et donc s’avérer…utile.

On ne s’affranchit pas si facilement de l’injonction à l’utilité sociale des animaux domestiques, et ces acteurs l’ont bien compris, en

cherchant à légitimer un rapport « gratuit » aux chiens par les bénéfices psychosociaux que les propriétaires pouvaient en retirer. On voit donc que promouvoir des relations « inutiles » n'a pas fait disparaître la dimension économique de notre rapport aux chiens. Les marchés de l'alimentation et de la santé canines se sont développés de manière exponentielle durant les dernières décennies, témoignant d'un changement conséquent dans le statut des chiens : après avoir été produits, travailleurs, et objets de consommation, les voilà devenus « consommateurs ». Consommateurs *indirects* certes, puisque dépendants des choix de leurs propriétaires, mais c'est bien autour de « leurs préférences » qu'un marché s'organise. Il ne s'agit plus seulement de « bien entretenir » un couteux objet, mais de prendre en compte les spécificités individuelles de chaque chien.

La montée en puissance de l'expertise comportementale en médecine vétérinaire n'est sans doute pas sans lien avec cette valorisation de l'individualité des chiens.

Représentés, anthropomorphisés, virtualisés

Pour autant, si un marché peut aujourd'hui s'épanouir autour de l'individualité des chiens, c'est parce que le processus d'individualisation des chiens a été engagé bien longtemps auparavant.

Jusqu'ici j'ai abordé plusieurs dimensions de ce processus : ses aspects légaux (obligation d'avoir un propriétaire identifié et interdiction de l'errance), moraux (développement de la protection

animale), sociaux (sortie du domaine de l'utilité et de l'obligation de travail), et matériels (dispositif « laisse + collier »), il est temps d'aborder la dimension symbolique.

La représentation d'animaux anthropomorphes n'est pas un phénomène récent bien entendu : mythes, légendes, fables et autres récits folkloriques sont remplis de figures animales parlant comme des humains, habillés comme eux, exprimant des envies, des humeurs et se trouvant confrontés à des dilemmes moraux. Néanmoins, il est impossible d'occulter l'immense accélération qu'a connue la diffusion de ces représentations depuis le début du 19ème siècle.

L'apparition d'une littérature spécifique pour les jeunes enfants a notamment favorisé cette utilisation de figures animales anthropomorphes, à des fins pédagogiques ou d'éducation morale. Les comportements animaux sont alors présentés comme des modèles ou des contre modèles des comportements humains.

Plus encore : une partie de cette littérature est *pensée* par ses producteurs comme un vecteur de sensibilisation au respect des animaux, participant ainsi d'un projet de moralisation de la société. Partageant la conviction que la bienveillance vis-à-vis des animaux éduque au respect des humains, faisant le nid d'une société pacifiée, tout un courant de la protection animale (le courant *Humane*) encouragera la production et la diffusion de cette littérature.

Faire changer la condition animale en diffusant des produits culturels : un objectif que Walt Disney n'avait peut être pas en tête, mais qu'il a

sans doute mieux que d'autres contribué à réaliser. En effet, les dessins-animés de Disney ont été les premiers exemples de diffusion massive et mondiale de représentations animales anthropomorphes. L'échelle à laquelle ces représentations ont été diffusées est réellement inédite, et le contenu pro-animaux (et globalement pro-environnement) des films de Disney a façonné la conscience de générations d'enfants à travers le monde.

Les bandes-dessinées et les jouets vont accompagner cette tendance, constituant la culture enfantine comme un univers dominés par des figurations d'animaux qui parlent, qui expriment des préférences, éprouvent des sentiments moraux, qui s'habillent comme des humains, vivent dans des maisons ou des appartements, se rendent au travail en automobile etc. Comment ne pas penser que des millions et des millions d'enfants, sur plusieurs générations, élevés dans un tel environnement symbolique, ne seraient pas imprégnés (au sens quasiment éthologique) de l'idée que les animaux ne sont pas si différents d'eux ?

Dans ce système culturel, les chiens occupent une place de choix : de *Pluto*, à *Idéfix*, de *Milou* à *Pif*, en passant par *Rox et Rouky, la Belle et le Clochard*, l'espèce est particulièrement présente.

Et il est intéressant de noter que ces représentations de chiens dans la culture visuelle occidentale mobilisent à la fois les ressorts classiques de l'anthropomorphisme (les chiens sont représentés comme des humains) et à la fois, les chiens y sont représentés en tant que chiens

de compagnie dans un univers d'humain. Ces représentations façonnent donc notre imaginaire de chien comme un animal ontologiquement proche de l'humain, et comme animal compagnon de l'humain.

Cette logique trouve son prolongement dans la création de jeux-vidéos comme *Nintendogs* dans lesquels il faut que le joueur prenne soin d'un chien virtuel.

Le succès mondial de ces logiciels, tout comme celui des dessins-animés et autres jouets dérivés, nous donne une idée de la manière dont le modèle du chien de compagnie se diffuse dans des pays où, historiquement, les chiens sont considérés tout autrement. Il suffit de penser à la Chine, où la consommation de chiens est une pratique encore largement répandue, mais contestée depuis le développement récent de la protection animale, de la possession d'animaux de compagnie, et globalement, d'une forme de classe moyenne dans la société chinoise.

C'est en analysant ce genre de controverses que l'on peut se rendre compte du caractère exceptionnel du rapport occidental aux chiens, et à quelles conditions (sociales, politiques, économiques) il peut émerger et s'exporter (s'imposer ?).

Erigés en modèle

C'est donc bien à un modèle culturel, associant normes sociales, juridiques, représentations symboliques et agencements techniques, que l'on a affaire avec le chien de compagnie.

Comme tout modèle culturel, il se construit peu à peu, et s'impose comme « une évidence » pour celles et ceux qui en sont partie prenantes, ce qui lui confère un haut potentiel hégémonique.

Je viens d'évoquer la diffusion de ce modèle en dehors du contexte occidental, et la manière dont il en vient progressivement à s'appliquer à d'autres types de chiens et à d'autres rapports aux chiens.

Plusieurs indicateurs permettraient de suivre cette « conversion » dans différents pays, mais il me semble que l'interdiction de l'errance canine serait le plus significatif.

Pour bien saisir la force de ce modèle culturel, on peut également observer comment il influence nos relations à d'autres espèces animales. On doit à Jean-Pierre Digard d'avoir pointé ce phénomène sous le nom de « canisation », cette tendance donc à appréhender les relations humains-animaux au prisme des rapports aux chiens de compagnie.

Commentant le succès croissant des nouvelles formes d'équitation, monte éthologique et « chuchoteurs » notamment, l'anthropologue pense y décerner des types de rapports aux chevaux de plus en plus proches des rapports aux animaux de compagnie : placés sous le registre de l'affection, du soin, de l'individualité de l'animal et d'une mise à distance de toute forme de coercition physique. Le parallèle est fait entre ces pratiques et les nouvelles formes de sport canins, comme l'agility et le cani-cross par exemple, dans lesquels il s'agit de faire

accomplir aux chiens une performance sportive, en mobilisant la complicité et la compréhension développées entre le maître et le chien, lors de séances d' « éducation canine », d'inspiration éthologique (loin du « dressage »).

Digard voit juste dans cet « air de famille », puisqu'en effet, l'agility nait dans les années 1970, inspirée par des pratiques équestres (les courses de saut d'obstacles en l'occurrence).

Ce n'est bien entendu pas une première puisque l'histoire des rapports aux chevaux croise assez souvent celle des rapports aux chiens : rappelons par exemple que la protection animale s'est constituée en France autour du sort des chevaux de trait, avant de se focaliser sur le sort des chiens errants. De plus, les rapports aux chevaux ont connu des évolutions proches de celles que j'ai décrites à propos des chiens, sans être tout à fait similaires. Depuis la fin du 19ème siècle, et le triomphe de la mécanisation, l'utilité des chevaux a fait l'objet d'une progressive redéfinition. En effet, le succès de l'équitation sportive et de loisir, dans les années 1950, a fait suite à la quasi-disparition de l'utilisation des chevaux pour des activités de trait, ou des usages militaires. L'entrée du cheval dans le domaine du loisir, à travers la croissance exponentielle des cavaliers amateurs, est souvent considérée comme la première étape du glissement progressif du cheval du statut d'animal de rente à celui d'animal de compagnie, et en particulier du chien de compagnie.

Un projet de loi français a récemment eu pour objectif d'officialiser ce changement de statut. L'argumentaire du projet illustrait bien la manière dont le rapport au chien était pris comme le référent ultime de la relation « de compagnie » : selon les porteurs du projet, rien aujourd'hui ne sépare plus le chien du cheval, et à ce titre, il serait juste de faire basculer ce dernier du côté de l'animal de compagnie.

Autre exemple de ce processus social d'assimilation des chevaux aux chiens de compagnie, l'apparition des « équipiétons », ces propriétaires qui ne montent pas leurs chevaux, mais les laissent au pré, et viennent les nettoyer, les nourrir et les promener à pied…comme des chiens ? Tout comme la monte éthologique et les « chuchoteurs », de telles pratiques valorisent le cheval comme un « individu », qui a une existence propre en dehors de l'activité d'équitation, et plus seulement comme une « monture ».

Cette prise de distance avec le monde équestre se trouve accentuée par l'émergence des activités de thérapie ou de médiation équine, qui mobilisent le soin des chevaux ou le travail à pied (et non plus sur le dos du cheval) pour atteindre des objectifs thérapeutiques. C'est d'ailleurs dans cet univers du soin par le contact animalier que l'on rencontre un nouvel avatar de la « canisation ».

En effet, les deux espèces majoritairement utilisées dans ces pratiques sont les chiens et les chevaux. Pourtant, le soin par le contact canin, et le soin par le contact équin se sont développés de manière parallèle et constituent encore deux mondes sociaux isolés. Mais il est intéressant

de noter que du côté cheval on utilise des terminologies qui mentionnent l'espèce : équithérapie, hippotherapy, thérapie avec le cheval et que l'on n'en réfère pas vraiment à « l'animal » en général.

Les terminologies généralistes (« thérapie assistée par l'animal », « zoothérapie » ou « médiation animale ») proviennent en fait d'acteurs plutôt en lien avec le monde du chien (vétérinaires pour animaux de compagnie, « marchands de croquettes » et associations de protection animale), et le terme « cynothérapie » est plutôt rare. Ces mêmes acteurs sont aussi ceux qui ont poussé, et poussent encore, à l'établissement de filières *généralistes* de formation et de certification pour le soin par le contact animalier, *censées pouvoir s'appliquer à toutes les espèces animales*.

Tout se passe donc comme si le monde social du chien revendiquait une forme de leadership sur le soin par le contact animalier, dont le soin par le contact équin ne constituerait qu'une déclinaison. A travers cet exemple, on comprend que la canisation ne consiste pas uniquement à considérer nos rapports à certains animaux au prisme de nos rapports aux chiens : il s'agit d'ériger le chien en *représentant des animaux en général*, et de définir les rapports aux chiens de compagnie en modèle universel, censé constituer l'horizon souhaitable de l'ensemble de nos relations aux animaux.

Conclusion

Qu'est-il donc arrivé aux chiens ? J'ai essayé d'en rendre compte ici de manière synthétique (et donc forcément caricaturale).

En résumé, les chiens ont, en quelques décennies, réussi le tour de force d'être physiquement exclus de l'espace public (au sens urbain et matériel du terme – la voie publique), d'y être tolérés sous des conditions drastiques, tout en étant omniprésents symboliquement et mentalement dans l'autre espace public, l'espace des idées, des représentations et des discussions ; l'espace public tel décrit par Jürgen Habermass en somme.

Mais c'est peut être du côté de Michel Foucault qu'il faudrait aller chercher pour nous aider à penser ce qui est arrivé aux chiens. A la lecture de cette brève histoire de nos rapports aux chiens, il est frappant de constater deux choses.

D'une part, les chiens ont été fortement individualisés, voire personnifiés, traités avec une grande affection, ont bénéficié d'une grande bienveillance et de protections juridiques importantes ; il ont connu une forme de promotion symbolique (devenant le modèle dominant des rapports humains-animaux) ; ils ont fait l'objet d'investissements, financiers et temporels, conséquents de la part d'humains ayant eu à cœur d'améliorer leur santé, de connaître leurs besoins, de proposer des innovations nutritionnelles et techniques pour leur bien être. Tout un ensemble de choses que l'on pourrait qualifier de « positives », et qui permettent de dire que le chien occupe aujourd'hui une place à part et privilégiée dans la considération humaine, dans sa version occidentale.

Mais d'autre part, devenant chiens de compagnie, les chiens ont été soumis à un contrôle extrêmement serré, de leurs déplacements, de leurs comportements, de la satisfaction de leurs besoins ; ils ont été assignés donc à domicile, à l'espace de l'intimité et de l'affection, et du « non travail » ; on les également indexés à un propriétaire humain, constituant ainsi leur identité en miroir de celle de leur maître ; au nom de leur protection ou de celle des humains, ils ont été plusieurs millions à avoir été tués.

En un mot : le contrôle sur leur existence (les conditions de cette existence, mais aussi son principe même) a été intensifié de manière inédite.

Au regard de ces deux aspects, traitement des chiens « en personne » et contrôle accru, est-ce à dire que les chiens sont devenus des « sujets » ? Analyste des formes modernes de gouvernement, Michel Foucault attire notre attention sur l'ambivalence du processus qui amène un être à se voir considérer comme un « sujet » :

« Il y a deux sens au mot « sujet » : sujet soumis à l'autre par le contrôle et la dépendance, et sujet arraché à sa propre identité par la conscience et la connaissance de soi. Dans les deux cas, ce mot suggère une forme de pouvoir qui subjugue et assujettit[1]*. »*

Un « sujet » est en effet celui qui est pris à la fois dans une dynamique de *subjectivation* (qui lui permet de dire « je », et de s'affirmer

[1] Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », in Hubert Dreyfus et Paul Rabinow, *Michel Foucault, Un parcours philosophique*, Paris Gallimard, 1982, pp 302-303.

politiquement) et *d'assujettissement* (qui lui rappelle sa subordination à un système de contrôle – l'Etat, la bureaucratie, l'administration, la Cour etc.) Devenir sujet, selon cette version, c'est donc à la fois être pris dans un système de contraintes et de contrôle accrus, et être reconnu comme un individu unique, irremplaçable. Il me semble que l'histoire récente des rapports aux chiens en occident tend à valider cette lecture, puisqu'elle donne à voir comment le pouvoir humain a simultanément permis aux chiens d'être considérés comme des individus – voire des personnes – tout en accentuant le contrôle exercé sur leurs corps et leurs comportements.

Est-ce que ce modelage très particulier des conditions de vie du chien a des conséquences sur l'éthologie fondamentale de l'espèce ? Est-ce que « devenir sujet » implique pour les chiens des modifications comportementales sur le long terme ? C'est aux spécialistes de le dire. Les sciences humaines et sociales doivent ici se limiter au constat de l'exceptionnalité de la condition canine contemporaine.

Références bibliographiques

Agulhon, M. (1981). "Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXème siècle." Romantisme(31): 81-109.

Baldin, D. (2014). "De l'horreur du sang à l'insoutenable souffrance animale. Élaboration sociale des régimes de sensibilité à la mise à mort des animaux (19e-20e siècles)." Vingtième Siècle. Revue d'histoire **2014/3**(123): 52-68.

Baldin, D. (2014). Histoire des animaux domestiques (XIXe-XXe siècle). Paris, Le Seuil.

Baratay, E. (2003). Et l'homme créa l'animal, Odile Jacob.

Baratay, E. (2008). La Société des animaux. De la Révolution à la Libération. Lyon, La Martinière.

Baratay, E. (2011). "Chacun jette son chien. De la fin d'une vie au XIXe siècle." Romantisme **2011-3**(153): 147-162.

Baratay, E. (2011). Bêtes de somme. Des animaux au service des hommes. Paris, Points.

Baratay, E. & P. Delisle, Eds. (2012). Milou, Idéfix et Cie, le chien en BD. Paris, Karthala.

Blanc, N. (2000). Les Animaux et la ville, Odile Jacob.

Blanc, N. (2003). "La place de l'animal dans les politiques urbaines." Communications(74): 159-175.

Blanchard, C. (2014). Les maîtres expliqués à leurs chiens, Essai de sociologie canine. Paris, La Découverte.

Briand, J. (2016). "Réglementer la présence des animaux en ville. Le cas des villes champenoises à la fin du Moyen Âge." Histoire urbaine **47**(3): 29-52.

Coulmont, B. (2016). "Des prénoms qui ont du chien : le partage des prénoms entre hommes et chiens." Annales de demographie historique **131**(1): 151-170.

Digard, J.-P. (1990). L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion. Paris, Fayard.

Digard, J.-P. (1999). Les français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société. Paris, Hachette Littératures.

Digard, J.-P. (2004). "Des manèges aux tipis. « Équitation éthologique » et mythes indiens." Techniques & Culture, from http://tc.revues.org/1139.

Digard, J.-P. (2009). "Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ?" Le Mouvement social(229): 3-11.

Doré, A. & J. Michalon (2016). "What makes human-animal relations "organizational"? The De-Scription of anthrozootechnical agencements." Organization **24**(6): 761-780.

Doré, A., J. Michalon, et al. (2019). "Place et incidence des animaux dans les familles." Enfances, Familles, Générations(32): [En ligne], Articles sous presse, mis en ligne le 15 mai 2019, consulté le 20 juillet 2019. URL : http://journals.openedition.org/efg/6980.

Estebanez, J. (2015). "Pour une ville vivante ? Les animaux dans la fabrique de la ville, histoire d'une requalification partagée." Histoire urbaine **44**(3): 5-20.

Exbalin, A. (2015). "« Le Grand massacre des chiens ». Mexico, fin XVIIIe siècle." Histoire urbaine **44**(3): 107-124.

Faure, O. (1997). "Le bétail dans la ville au XIXe siècle : exclusion ou enfermement ?" Cahiers d'histoire(3-4): 555-573.

Flegel, M. (2015). Pets and Domesticity in Victorian Literature and Culture: Animality, Queer Relations, and the Victorian Family. New York, Routledge.

Fleury, G. (1995). La belle histoire de la S.P.A. de 1845 à nos jours, Grasset et Flasquelle.

Fogle, B. (1999). "The changing roles of animal in Western society: Influences upon and from the veterinary profession." Anthrozoos **1**(4): 234-239.

Foucault, M. (1982). "Deux essais sur le sujet et le pouvoir", Michel Foucault, Un parcours philosophique, Dreyfus, H. et Rabinow, P. (Ed.), Paris Gallimard.

Franklin, A. (1999). Animals and Modern Cultures: A Sociology of Human-Animal Relations in Modernity, Sage Publications.

Fudge, E. (2008). Pets, Routledge.

Garner, R. (2003). "Le mouvement pour la protection des animaux aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Recrutement, idéologie et stratégie." Politix **16**(64): 75-102.

Gouabault, E. & C. Burton-Jeangros (2010). "L'évolution des relations humain-animal. Frontières et ambivalences." Sociologie et Société **42**(1): 299-324.

Goubault, S. (2018). Le chien dans les jeux vidéo. Archéologie, filiation et développement d'une réalité virtuelle. Thèse de Doctorat en Histoire. Lyon, Université Jean Moulin - Lyon 3.

Greenebaum, J. (2004). "It's a Dog's Life: Elevating Status from Pet to "Fur Baby" at Yappy Hour." Society & Animals **12**(2): 117-135.

Grier, K. C. (2006). Pets in America: A History. Chapel Hill, University of North Carolina Press.

Grisoni, A. & M. Mashkour (2016). "Every Dog Has Its Day. New Patterns in Pet Keeping in Iran." Anthropology of the Middle East **11**(1): 112-126.

Guillo, D. (2009). Des Chiens et des Humains. Paris, Éditions le Pommier.

Habermas, J. (1997). L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, Payot.

Haraway, D. (2008). When species meet. Minneapolis, University of Minnesota Press.

Heran, F. (1988). "Comme chiens et chats : Structures et genèse d'un conflit culturel." Ethnologie Française **18**(4): 325-337.

Herpin, N. & D. Verger (2016). "La possession d'animaux de compagnie en France : une évolution sur plus de vingt ans expliquée par la sociologie de la consommation." L'Année sociologique **66**(2): 421-466.

Hines, L. M. (2003). "Historical Perspectives on the Human-Animal Bond." American Behavioral Scientist **47** (1): 7-15.

Hirschman, E. C. (1994). "Consumers and their animal companions." Journal of Consumption Research **20**(3): 616–632.

Howell, P. (2015). At Home and Astray: The Domestic Dog in Victorian Britain. Charlottesville, University of Virginia Press.

Hubscher, D. (1999). Les maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française (XVIIIe-XXe siècle). Paris, Odile Jacob.

Irvine, L. (2004). "Pampered or Enslaved? The Moral Dilemmas of Pets." International Journal of Sociology and Social Policy **24**(9): 5-17.

Kajiwara, H. (2015). Japanese Ideas Concerning Animal Rights: The Changing Role of Pets in Society. International Conference of Japanese Studies: "Animals in Japanese Culture and Religion". University of Warsaw, Poland.

Kete, K. (1994). The Beast in the Boudoir: Petkeeping in Nineteenth Century Paris. Berkeley, University of California Press.

Lévesque, F. (2019). "Ni animal de compagnie, ni animal de travail : proximité et mise à l'écart du qimmiq (chien) dans les familles inuites de l'Arctique central canadien avant la sédentarisation." Enfances Familles Générations(32): [En ligne], Articles sous presse, mis en ligne le 15 mai 2019, consulté le 20 juillet 2019. URL : http://journals.openedition.org/efg/6408.

Laffont, J.-L. (2016). "Les chiens dans la ville. Le cas de Toulouse à l'époque moderne." Histoire urbaine **47**(3): 53-67.

Lopez, L. (2015). "Quand les « vaches » des villes de la Belle Époque n'étaient pas encore des « poulets. » Animaux et forces de l'ordre à la fin du XIXe siècle." Histoire urbaine **44**(3): 61-79.

Luca, L., J.-M. Ferrand, et al. (2010). Proposition de loi n° 2361, visant à modifier le statut juridique du cheval en le faisant passer d'animal de rente à animal de compagnie.

Michalon, J. (2013). "Fabriquer l'animal de compagnie. Ethnographie d'un refuge S.P.A." Sociologie **4**(2): 163-181.

Michalon, J. (2014). "Pourquoi faut-il parler de la mort des animaux de refuge ?" Thanatologie – Etudes sur la mort(145): 73-82.

Michalon, J. (2014). Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier. Paris, Presses des Mines ParisTech.

Michalon, J. (2018). "Les petits pas de la Paix. Note sur le courant Humane Education." Education et Sociétés **2018/1**(41): 121-127. DOI : 10.3917/es.041.0121. URL : https://www-cairn-info.inshs.bib.cnrs.fr/revue-education-et-societes-2018-1-page-121.htm

Micoud, A. (2010). "Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ?" Sociétés **2**(108): 99-107.

Morand, E. & F. De Singly (2019). "Sociologie d'une forte proximité subjective au chat, au chien." Enfances Familles Générations (32): [En ligne], Articles sous presse, mis en ligne le 15 mai 2019, consulté le 20 juillet 2019. URL : http://journals.openedition.org/efg/6445.

Pearson, S. J. (2011). The Rights of the Defenseless. Protecting Animals and Children in Gilded Age America. Chicago, The University of Chicago Press.

Pelosse, V. (1981). "Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (1re partie)." L'Homme **21**(4): 5-33.

Pelosse, V. (1982). "Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (2e partie)." L'Homme **22**(1): 33-51.

Percheron, B. (2016). "Les hommes face aux animaux à Rouen au XIXe siècle. Représentations, études zoologiques et perceptions." Histoire urbaine **47**(3): 87-105.

Pierre, E. (1997). "La zoophilie dans ses rapports à la philanthropie, en France, au XIXe siècle." Cahiers d'histoire(3-4): 655-675.

Porcher, J. (2011). Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXIe siècle. Paris, La Découverte.

Pręgowski, M. P., Ed. (2016). Companion Animals in Everyday Life. Situating Human-Animal Engagement within Cultures, Palgrave Macmillan US.

Riguelle, W. (2016). "Le chien dans la rue aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le cas des villes du sud de la Belgique." Histoire urbaine **47**(3): 69-86.

Ritvo, H. (1987). The Animal Estate: The English and Other Creatures in the Victorian Age. Cambridge, MA, Harvard Univ. Press.

Sanders, C. (1999). Understanding Dogs: Living and Working with Canine Companions. Philadelphia, Temple University Press.

Serpell, J. A., Ed. (1995). The Domestic Dog. Its Evolution, Behavior and Interactions with People. Cambridge, Cambridge University Press.

Serpell, J. A. (1996). In the Company of Animals. Cambridge, Cambridge University Press.

Serpell, J. A. (2005). People in Disguise: Anthropomorphism and the Human-Pet Relationship. Thinking with Animals: New Perspectives on Anthropomorphism. L. Daston and G. Mitman. New York, Columbia University Press.

Spencer, S., E. Decuypere, et al. (2006). "History and ethics of keeping pets: Comparison with farm animals." Journal of Agricultural and Environmental Ethics(19): 17-25.

Stafford, K. (2007). The Welfare of Dogs. Dordrecht, Springer.

Thomas, K. (1988). Dans le Jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800) Paris, Gallimard.

Tourre-Malen, C. (2003). "Les à-côtés de l'équitation. Rapport à l'animal et pratique sportive." Etudes Rurales **1-2**(165-166): 133-146.

Tourre-Malen, C. (2009). "Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960." Le Mouvement social(229): 41-59.

Traïni, C. (2011). La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique. Paris, Presses Universitaires de France.

Tuan, Y.-f. (1984). Dominance and Affection: The Making of Pets. New Haven, Yale University Press.

Verger, D., G. Grimler, et al. (1991). "Les français et leurs animaux familiers : des dépenses en forte hausse." Economie et Statistique **241**(1): 53-63.

Viard, J. (2015). Le triomphe d'une utopie. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

Wang, J. (2012). "Dogs and the Making of the American State: Voluntary Association, State Power, and the Politics of Animal Control in New York City, 1850–1920." The Journal of American History **98**: 998-1024.

Wilmart, J. (2015). "Des chevaux et des mousquetaires dans le Paris des XVIIe et XVIIIe siècles." Histoire urbaine **44**(3): 21-40.

Wlodarczyk, J. (2018). Genealogy of Obedience. Reading North American Dog Training Literature, 1850s-2000s, Brill.